



Formation Pour Autorisation De Conduite Sur L'aire De Mouvement (TRA+TWY / TRA+MAN)

Objectifs :

Connaître la réglementation et les consignes permettant de conduire en sécurité sur l'aire de mouvement de l'aéroport de TAHITI FAA'A.
Connaître les principes de mise en œuvre de la radiocommunication avec la tour de contrôle, obligatoire dans le cadre du permis TWY / MAN.

Contenu :

- **Présentation de l'aéroport :** Le côté ville, le côté piste, l'aire de trafic, l'aire de manœuvre.
- **Le cadre réglementaire :** Les textes réglementaires, les organismes de contrôle, les sanctions en cas d'infraction.
- **La sécurité de l'avion :** Les dangers des moteurs, la circulation des aéronefs, la Zone d'Evolution Contrôlée, le périmètre de sécurité collision, le périmètre de sécurité incendie, la notification d'incident.
- **L'aire de mouvement :** La piste et ses protections, les taxiways, la signalisation, les marquages et les balisages, les servitudes.
- **Les règles d'exploitation :** Les services de contrôle, l'équipement et la signalisation des véhicules et engins, les règles de circulation, les particularités de circulation, les procédures d'urgence.
- **La sécurité en exploitation :** les FOD, le danger des moteurs, la notification d'incident.
- **La radiocommunication :** les indicatifs d'appel, les principes de mise en œuvre, les modalités d'utilisation du matériel radio (phraséologie, collationnement).

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur, supports de cours PowerPoint (4 - 6 personnes), radios VHF, véhicule 4x4.

Evaluation / Attestation / Certification :

Test écrit de validation (TRA)
Test écrit de validation avec questions éliminatoires (TWY / MAN)
Test écrit de validation concernant la phraséologie (TWY / MAN) (note minimale exigée : 15/20)
Test pratique validé par le formateur / PSNA (TWY / MAN)
Validité : A déterminer en fonction de l'activité mais qui ne peut excéder 3 ans.

Il est possible pour le stagiaire de s'entraîner sur l'aire de manœuvre accompagné du formateur :

- Avant son passage à l'examen.
- En cas d'échec au test pratique.
Tarification sur demande : (piste@tfsf.pf)

Contexte : Formation à la circulation de tout agent ayant nécessité de conduire un véhicule ou un engin sur un aérodrome.

Durée : 7 heures minimum

Prérequis : Être détenteur du permis de conduire, d'un titre de circulation aéroportuaire en cours de validité et pouvoir justifier d'une activité sur l'aire de manœuvre.

Renseignements :
40.83.56.20

Préinscription :
piste@tfsf.pf

**Prenez votre envol
avec TFSF !**